
Les pesticides chimiques pour les jardiniers amateurs sont désormais interdits

Dossier de rédaction de H2o
March 2019

Acheter, utiliser ou stocker des pesticides chimiques pour jardiner ou décorer est interdit à compter du 1er janvier 2019. Issue de la loi Labbé, cette nouvelle mesure vise à protéger la santé et l'environnement. Les pesticides de biocontrôle, à faible risque ou utilisables en agriculture biologique restent autorisés. Cette interdiction concerne aussi les collectivités qui n'ont plus le droit, depuis janvier 2017, d'utiliser ces pesticides sur les espaces verts, les forêts, les voiries ou les promenades accessibles ou ouverts au public.

Environnement France